

EUROPE

Colloque sur l'Islam en Europe

Un questionnement sur la capacité à moduler des réponses en rapport avec le contexte européen



Abdellah Boussouf
(Photo A. El Fouladi)

La présence de l'Islam en Europe interpelle instamment les membres et les élites de cette communauté à développer des approches répondant aux impératifs de coexistence et d'interaction avec les sociétés européennes, a souligné samedi à Casablanca, le secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Abdellah Boussouf.

Intervenant à l'ouverture d'un colloque international sur le thème "L'Islam en Europe: quel modèle ?", M. Boussouf a indiqué que cette problématique met à l'épreuve la capacité des Musulmans à vivre leur foi en harmonie avec le cadre référentiel propre aux sociétés occidentales, basé sur les valeurs de modernité et de sécularisation.

Tout comme le premier colloque du genre, tenu à Fès en mars dernier sur la pertinence du cadre juridique européen et sa capacité à appréhender la réalité de l'Islam, le présent colloque s'efforce de prospecter des éléments de réponses et des approches sur la place de l'Islam en Europe, participant ainsi de la dynamique de dialogue et d'échanges interculturels et des concepts jurisprudentiels pour traiter les questions d'ordre culturel, en harmonie avec le système de valeurs des sociétés modernes, a-t-il indiqué.

M. Boussouf a fait observer que ce colloque ne se propose pas tant de décliner des solutions préconçues que de susciter un débat fructueux entre spécialistes, représentants institutionnels et acteurs sociaux pour dégager des voies de solutions aux problématiques posées.

Il a évoqué, à cet égard, les questions afférentes à l'exercice du culte, l'organisation des affaires du statut personnel, l'éducation, l'encadrement religieux et le développement de la jurisprudence et du fiqh, préconisant une lecture éclairée des textes et de développer le fiqh, en prenant en considération le niveau d'évolution des sociétés européennes et la situation qui en découle pour les Musulmans.

Le secrétaire général du CCME a souligné que le modèle marocain en la matière, basé sur la souplesse inhérente au rite malékite, a su développer une approche pertinente en matière d'Ijtihad et mérite de servir de source d'inspiration dans le traitement des questions posées dans le contexte européen, notamment pour ce qui est des rapports intercommunautaires.

L'intervention ensuite de plusieurs chercheurs et experts a permis de jeter un éclairage sur la nature des problématiques posées en Europe en relation avec la présence de l'Islam, qui revêt désormais un caractère autochtone marqué.

Le Pr. Alessandro Ferrari de l'Université de l'Insubrie (Côme-Italie) a notamment brossé un tableau des sociétés sécularisées européennes, leur recommandant de développer une vision forcément novatrice de leurs rapports à l'Islam, devenu une composante des structures sociales.

Joceline Cesari, chercheur au CNRS (centre national de recherche scientifique-France) a, pour sa part, abordé "les mutations de l'Islam moderne" en déplorant les dérives du "discours culturel" en Europe qui assimile l'Islam, à des problématiques qui ont, en réalité, une dimension foncièrement socio-politique ou culturelle, citant les problèmes de l'immigration, des banlieues, les rapports de l'Homme à la femme etc...

Cette labellisation de l'Islam est commode pour le discours politique, et évacue les vrais problèmes, nés de processus historiques et contextuels complexes, a-t-elle relevé.

Pour sa part, Brigitte Maréchal, universitaire (Louvain-la-Neuve, Belgique) a dressé "l'état des lieux des courants de l'Islam en Europe" dans le contexte des interactions avec la situation dans le monde arabe et musulman, soulignant que la diversité de ces courants introduit un élément de confusion, influant sur l'aptitude des jeunes générations à appréhender correctement le patrimoine islamique.

Enfin, le Pr. Henk Vroom, islamologue (Pays-Bas) a traité des relations entre l'Etat et les confessions en Hollande, en relevant que "le leadership du culte musulman" dans ce pays est interpellée pour répondre avec pertinence aux questionnements des jeunes, ce qui ne saurait se faire sans une mise à niveau et une qualification qu'il juge impératives.

Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, présidé par M. Driss Yazami, organisateur de ce colloque, est une institution consultative placée auprès de SM le Roi Mohammed VI.

Il a été créé par dahir le 21 décembre 2007, avec pour mission d'assurer le suivi et l'évaluation des politiques publiques du Royaume envers ses ressortissants émigrés et leur amélioration en vue de garantir la défense de leurs droits et de favoriser leur participation au développement politique, économique et culturel de leur pays. Il assure également les fonctions de veille et de prospective sur les problématiques migratoires.

Le colloque de Casablanca vise à enrichir et approfondir le débat sur le culte musulman en Europe et plus particulièrement sur le modèle européen de l'Islam.

Les travaux de ce colloque de deux jours, portent sur trois thématiques : la géographie de l'Islam en Europe, l'Islam en Europe et la problématique du référentiel et le modèle culturel marocain et le contexte européen.

Source: MAP

« DAKIRA, Présences marocaines aux Pays-Bas »

Commémoration de l'histoire de la migration marocaine aux Pays-Bas

« Nous pensions importer des bras de travail, mais ce sont des Hommes qui ont émigré avec leurs cultures, leurs histoires, et leurs mémoires »

A l'occasion du 40ème anniversaire de la convention maroco-néerlandaise de recrutement et de placement de la main-d'œuvre, signée le 14 mai 1969 à la Haye, l'association Dakira (plateforme des associations marocaines en Hollande) et le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, qui accorde une place essentielle à la question de l'histoire et de la mémoire de cette communauté dans toute sa diversité, organisent une série de manifestations visant à faire connaître l'histoire de l'immigration marocaine aux Pays-Bas.

Plus de six cent personnes étaient présentes à l'inauguration officielle des programmes de Dakira, qui s'est déroulée le 5 juin dernier à l'Eglise Moses Haroun à

Amsterdam, en présence du Ministre néerlandais de la Justice, M. Hirsch Ballin, et de M. Jawad El Himdi, Ambassadeur du Maroc à La Haye. Après une tournée dans plusieurs villes aux Pays-Bas (Zaanstad, Alkmaar, Utrecht, Naarden et Amsterdam), l'exposition itinérante « Dakira, Présences marocaines aux Pays-Bas » sillonnera, du 1er juillet au 30 septembre 2009, diverses villes du Royaume, dont une importante communauté émigrée est établie aux Pays-Bas :

- ◆ Agadir du 1er au 6 juillet, avec le soutien du festival Timitar;
- ◆ Tanger du 20 au 26 juillet, en partenariat avec le Festival méditerranéen de la culture Amazighe de Tanger (FFMCAT);
- ◆ Al Hoceima du 28 juillet au 5 août, dans le cadre du festival de la Méditerranée;
- ◆ Mohammedia du 9 au 16 août, avec

le soutien de la préfecture de Mohammedia;

- ◆ Casablanca du 28 août au 5 septembre, avec l'association Casa mémoires

En 1969, le nombre de travailleurs marocains employés dans l'économie néerlandaise était officiellement de 20.000 personnes. Aujourd'hui, 40 ans après la signature de cette convention de 1969, la communauté marocaine vivant aux Pays-Bas est estimée à 350.000 personnes.

D'une main-d'œuvre étrangère passagère, cette communauté s'est transformée progressivement, d'une part en une minorité culturelle implantée définitivement dans la société néerlandaise et d'autre part en une diaspora entretenant de multiples rapports avec son pays d'origine, le Maroc. L'histoire de l'immigration marocaine n'est plus uniquement l'histoire des immigrés, mais une partie intégrante de l'histoire des pays d'origine et de rési-

dence.

Plus de 60 photos rares, documents d'archives, films, ... retracent les trajectoires de ces maroco-néerlandais sur 40 ans d'histoire. Cette exposition événement sera installée dans des lieux publics. Dans chacune des villes concernées, outre la présentation de l'exposition, des débats avec le public, des visites guidées ainsi que la présentation du film Dakira seront programmés.

Cet événement bénéficie du soutien du Festival Timitar à Agadir, du Festival méditerranéen de la culture Amazighe de Tanger, du Festival de la Méditerranée à Al Hoceima, de Casa Mémoire, de la préfecture de Mohammedia.

Source: Youssef HAJI
youssef.haji@ccme.org.ma